

Protocole d'accueil sanitaire pour les élèves 2020-2021

- 1) **Maintien de la distanciation physique : respect d'une distance minimale d'1 mètre entre chaque personne.**
- 2) **Application des gestes barrières : Appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Mesures de préventions individuelles les plus efficaces pour éviter la propagation du virus.**
- 3) **Tout élève présentant des symptômes du Covid 19 est prié de ne pas se présenter dans l'établissement, doit consulter le médecin traitant, et la famille doit immédiatement en informer l'établissement, puis contacter Allô SAMU141. Il ne peut revenir dans l'établissement qu'avec une autorisation médicale.**



Dans le cadre de la réouverture de l'établissement, veuillez prendre connaissance de ce protocole de manière très attentive.

1. Rôle des parents :

Avant chaque journée de classe, les familles doivent prendre la température de leur enfant et vérifier l'absence de symptômes du covid 19 : fièvre, toux, mal de gorge, fatigue, mal de tête, ...

Si la température est supérieure à 38° : l'élève ne doit pas venir dans l'établissement. Il est conseillé alors de prendre contact avec le médecin traitant.

Pendant le temps que l'enfant est dans l'établissement, les familles doivent impérativement rester joignables par téléphone. En cas de difficulté de santé, elles doivent se tenir prêtes à venir chercher leur enfant dans l'établissement, dans les plus brefs délais.

Les familles qui accompagnent ou qui viennent récupérer leur enfant doivent, même aux abords de l'établissement, respecter la distanciation physique.

Il est demandé à tous visiteurs de prendre rendez-vous à l'exception des écoles maternelles. Toute personne entrant dans l'établissement doit se présenter à l'accueil, s'inscrire sur le registre des entrées. Personne n'est autorisé à pénétrer dans l'établissement sans masque. Un relevé de température est effectué à l'entrée par un agent de sécurité.

Si un sujet est déclaré COVID + au sein de la famille ou des contacts de l'élève, il ne faudra pas envoyer l'élève en classe, avant la certitude d'une non-contagion confirmée par le médecin traitant.

Pour le lycée, aux abords de l'établissement, les personnels de l'établissement ne peuvent assurer la sécurité et le respect des gestes barrières (présence sur la voie publique, attroupement...). Dans cette période exceptionnelle, la surveillance par les personnels de l'établissement s'arrête dès le portail franchi par les élèves. Il est conseillé aux familles de récupérer leur enfant dès la fin des cours afin de limiter son exposition au risque de contamination.

Pour les écoles et le collège, l'accueil des familles sera adapté en fonction de la configuration des lieux.

2. Le matériel scolaire

Chaque élève doit venir avec son propre matériel scolaire. Il est demandé à l'élève qu'il prévoit un paquet de mouchoirs jetables, et une bouteille d'eau. Aucun matériel ne peut être prêté, ni emprunté. Il est préconisé de désinfecter le matériel scolaire régulièrement.

Chaque élève devra venir au lycée et au collège avec en sa possession 2 masques stockés dans un sachet hermétique. Il lui est fortement conseillé de se doter d'une bouteille de gel hydro alcoolique.

Par contre, pour les élèves du 1^{er} degré, il est strictement interdit d'être en possession de gel hydro alcoolique.

3. Entrée dans l'établissement des élèves

Dans le respect des gestes barrières et de la distanciation les élèves entrent par le portail habituel : un adulte est présent pour réguler le flux des élèves et peut effectuer un relevé de température.

Des tapis équipés de produits désinfectants seront positionnés à chaque entrée.

Une signalétique indiquera aux élèves les chemins à suivre pour se rendre dans leur salle.

Les professeurs principaux et les enseignants du 1^{er} degré procéderont à une formation sur les gestes barrières pour l'ensemble des élèves dès leur premier jour de reprise des cours.

A partir de la classe de CM2, le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement.

4. Dans les salles de classe :

A partir de la classe de CM2, le port du masque est obligatoire.

Les salles sont désinfectées et ventilées. Les fenêtres, sauf intempéries restent ouvertes ainsi que les portes.

Un matériel de désinfection est au service des usagers et disponible dans chaque salle.

A l'entrée en classe, l'élève se désinfectera les mains, prendra une feuille essuie-tout au distributeur, l'aspergera de désinfectant puis se dirigera vers sa place et désinfectera sa table, sa chaise, clavier et souris si disponibles. Un élève désigné passera ensuite avec la corbeille récupérer les essuies-tout et se désinfectera les mains à nouveau.

5. Le CDI :

L'accès au CDI se fait dans le respect des gestes barrières et de la distanciation.

Dans le premier degré, l'accès à la BCD aux élèves sera fermé jusqu'à nouvel ordre.

L'entrée est différenciée de la sortie par un balisage pour la circulation des élèves.

Le port du masque est obligatoire.

Les rayonnages ne sont pas accessibles, le prêt de document se fait par les documentalistes.

6. Les sanitaires :

Les sanitaires sont nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour.

Le passage aux sanitaires devra se faire dans le respect des gestes barrières et de distanciation

Les élèves doivent se laver les mains en entrant et en sortant des toilettes. Il est interdit de boire directement au robinet.

7. Accès à l'administration et à la vie scolaire

Les élèves et leurs familles se rendent à l'administration masqués et sur rendez-vous.

8. Accès à l'infirmier

L'élève doit être accompagné tout en respectant la distanciation et les gestes barrières.

Le port du masque est obligatoire.

L'accompagnant repartira immédiatement en classe, dès lors que l'élève souffrant sera pris en charge par l'infirmière.

Les élèves et leurs familles souhaitant rencontrer le médecin scolaire seront reçus sur rendez-vous.

9. Protocole de prise en charge d'un cas suspect de COVID

Les symptômes évocateurs d'une infection Covid-19 sont :

Fièvre, toux, mal de gorge, fatigue, mal de tête, ...

Conduite à tenir

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque FFP2 à l'infirmier ou dans une pièce ou un espace dédié permettant sa surveillance et une prise de température dans l'attente de son départ avec ses parents.
- Respect impératif des gestes barrières. L'élève sera pris en charge par l'infirmière scolaire ou le référent COVID, qui informera la Direction.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- Rappel de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
- Nettoyage approfondi et désinfection de l'espace de travail de l'élève et de la pièce où a été isolée la personne.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, à l'appui d'un certificat médical de non-contagion.

En cas de test positif

- Information de la direction de l'établissement qui se rapproche sans délai des autorités sanitaires marocaines et de l'ambassade de France au Maroc.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'établissement pourront être prises par les autorités compétentes.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade, par la Direction.
- Les personnels psychologues et de santé du groupement pourront apporter leur appui.

Coordonnées de contact

Service santé scolaire

Tel : 05 37 68 91 28

Courriel : infirmerie@lycee-descartes.ma

Référents COVID

Mme La Provisseure Najat DELPEYRAT

Courriel : provisseure@lycee-descartes.ma

Mme la Secrétaire Générale Laetitia GIOAN

Courriel : sg@lycee-descartes.ma

Aide Médicale d'Urgence

Allo SAMU 141

Allo Yakada 080 100 47 47

DANS L'INTERET DE TOUS, CE PROTOCOLE DOIT ETRE IMPERATIVEMENT RESPECTE PAR CHAQUE ELEVE.